



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest s'est tenue le lundi 20 mars 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Donald Badger, maire
Robert Chartier, conseiller #1
Lindsay Tuer, conseillère #2
Julian Tuer, conseiller #3
Denis Vaillancourt, conseiller #4
Jacques Drolet, conseiller #5
Cedric Briggs, conseiller #6
Pierre Ménard, directeur général /secrétaire-trésorier par intérim
et secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2017
4. AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACHAT DE GRAVIER
5. NOMINATION DE MICHAEL FERLAND, INSPECTEUR MUNICIPAL, À TITRE D'OFFICIER AUTORISÉ À APPLIQUER LES RÈGLEMENTS D'URBANISME
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6.1. RÉOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE VISANT À EFFECTUER LA DÉCONTAMINATION DE L'ENTRE-TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE
7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée extraordinaire constituée par le maire a commencé à 19H30 et ajournée à 19h31 et reprise à 20h35.

#047-0317

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lindsay Tuer, APPUYÉ par le conseiller Jacques Drolet et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité



#048-0317

3. **AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE NIVELAGE DES CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ POUR 2017**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest désire aller en appel d'offre public pour le contrat de nivelage des chemins de la municipalité en 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à un appel d'offre sur le site SEAO;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt, APPUYÉ par le conseiller Robert Chartier et résolu que la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à procéder à un appel d'offre public sur le site SEAO pour le contrat de nivelage des chemins de la municipalité pour 2017;

ET QUE la Municipalité confie au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées.

Adoptée à l'unanimité

#049-0317

4. **AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACHAT DE GRAVIER**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest désire aller en appel d'offre sur invitation pour l'achat de gravier en 2017;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Julian Tuer, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu que la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à procéder à un appel d'offre sur invitation pour l'achat de gravier pour 2017;

ET QUE la Municipalité confie au directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées.

Adoptée à l'unanimité

#050-0317

5. **NOMINATION DE MICHAEL FERLAND, INSPECTEUR MUNICIPAL, À TITRE D'OFFICIER AUTORISÉ À APPLIQUER LES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest a adopté des règlements d'urbanisme et qu'en vertu de ces règlements le conseil doit nommer l'officier responsable de leur application;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lindsay Tuer, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu que le conseil municipal nomme l'inspecteur municipal à titre d'officier responsable de l'application des règlements d'urbanisme de la municipalité de Bolton-Ouest.

Adoptée à l'unanimité



6. PÉRIODE DE QUESTIONS

#051-0317

6.1. RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE VISANT À EFFECTUER LA DÉCONTAMINATION DE L'ENTRE-TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT la présence de guano dans l'entre-toit de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT le risque que représente le guano pour la santé;

CONSIDÉRANT qu'il est urgent de décontaminer l'ensemble de l'entre-toit et de réinstaller de l'isolant et de boucher les ouvertures afin d'empêcher l'introduction des chauves-souris;

CONSIDÉRANT le désir d'installer un isolant de qualité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Jacques Drolet et résolu que le Conseil municipal autorise une dépense pour la décontamination de l'entre-toit, l'installation d'un isolant cellulose soufflée, ainsi que le colmatage des ouvertures de l'hôtel de ville pour un montant maximum de 9 000\$ et octroi un contrat à la firme Construction Champigny pour exécuter les travaux.

Adoptée à l'unanimité

7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Réunion ajournée par le conseiller Julian Tuer à 20h33.

Pierre Ménard
Directeur général
Secrétaire-trésorier Par intérim

Donald Badger
Maire

PM/js